Packs optionnels

Vous souhaitez renforcer vos garanties ? Souscrivez jusqu'à 3 packs optionnels avec les niveaux de garanties 2, 3 ,4 et 5. Les prises en charge s'entendent dans les limites prévues dans la garantie de base souscrite.

Optique - Dentaire - Audio

Forfait lentilles remboursées et non remboursées par le RO** - *Par an*	+200€
Intervention sur l'oeil comprenant toutes les chirurgies et implants oculaires non remboursés par le RO** *Par oeil et par an*	+200€
Forfait protection lumière bleue (b) et Equipement basse vision /malvoyance - *Par an*	100€
Prothèses dentaires et orthodontie remboursées par le RO**	+100%
Parodontologie et Orthodontie non remboursées (c)	150€
Remboursement audioprothèse classe 2 - Par oreille	+100€

(b) Ce forfait prend en charge les équipemets d'optique non correctifs anti-lumière bleue sur présentation d'une facture acquittée.
(c) Dans la limite du nombre d'actes prévu dans la garantie de base souscrite sur le poste frais dentaires non remboursés par le RO**.
** RO : Régime obligatoire

TG_ Optique - Dentaire - Audio_202510_6

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

MUTUALITÉ MEMBRE DE LA FRANÇAISE

Le contrat **Optique - Dentaire - Audio** sous marque Apivia est assuré par **Macif Santé Prévoyance**, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 1 rue Jacques Vandier - 79000 Niort.
Le contrat est distribué par le réseau d'Apivia Courtage - SAS au capital de 20 000 000 € - RCS Tours 490 625 662 - Siège social : 108 rue Ronsard 37100 Tours - ORIAS n° 09 051 617 (www.orias.fr). Exerce sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

APIVIA par Macif